

2 – Sexe et genre

Anne Revillard

La sociologie au prisme du genre

Introduction

Selon une acception courante, genre = construction sociale de la différence des sexes → qu'entend-on par là?

- Plusieurs étapes dans la sociologie du genre :

1. Le genre comme « sexe social »

2. La dichotomie sexuée comme construction sociale

- Quelques remarques sur le constructivisme

Le genre comme « sexe social »

- Première acception : le genre désigne les différences entre hommes et femmes qui ne relèvent pas de la biologie
- Critique du naturalisme/dénaturalisation: des comportements et valeurs couramment perçus comme déterminés biologiquement sont analysés comme relevant de normes sociales
- Enjeu politique sous-jacent > l'argument biologique a longtemps servi à légitimer les inégalités entre hommes et femmes.

Le genre comme « sexe social »

Margaret Mead, Anthropologue américaine (1901-1978), mène des enquêtes de terrain approfondies sur plusieurs populations de Nouvelle-Guinée et des îles Samoa (*Mœurs et sexualité en Océanie* (1935))

→ Comparaison des « tempéraments » (ensemble de traits de caractère) valorisés au sein de trois populations, les Arapesh, les Mundugumor et les Chambuli

→ Etude du document 2.1

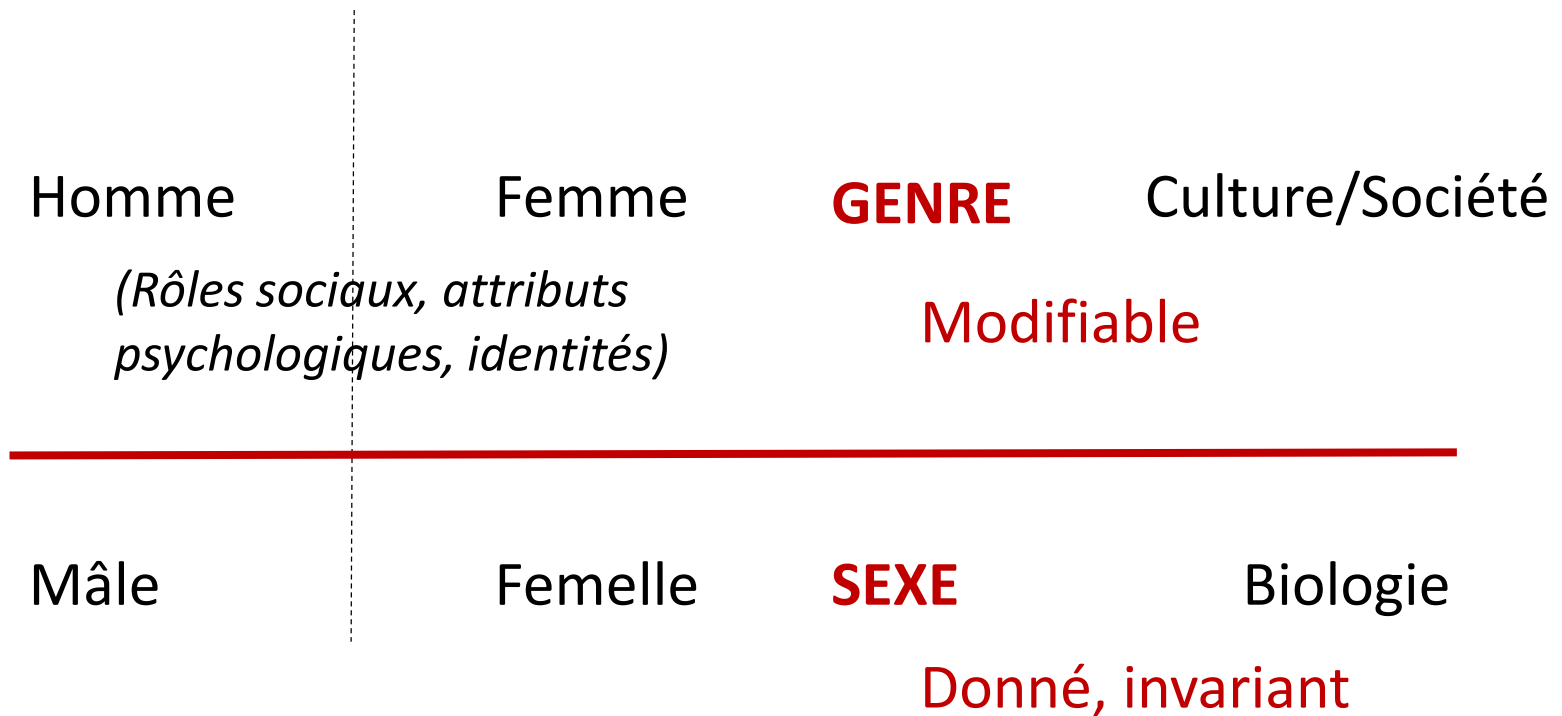
Le genre comme « sexe social »

- Etude du document 2.1 : Margaret Mead et la rupture du lien entre sexe et « tempérament »
- Quelles différences Margaret Mead constate-t-elle entre ces trois populations?
- Quelles conclusions en tire-t-elle?

Le genre comme « sexe social »

- *Le deuxième sexe* et la rupture avec le déterminisme biologique : « On ne naît pas femme, on le devient » (Simone de Beauvoir, 1949, p.13)
- La première formalisation de la distinction sexe/genre en psychanalyse et en sexologie: le genre comme « rôle de sexe » ou « sexe social »
 - Robert Stoller (1968) distingue le sexe biologique de l'identification psychologique (genre)
 - John Money et Anke Ehrhardt (1972) : distinction entre sexe biologique, rôle de genre (adopté en public) et identité de genre (identification personnelle)
- En sociologie: Ann Oakley, *Sex, gender and society*, 1972

Le genre comme « sexe social »



La dichotomie sexuée comme construction sociale

- Judith Butler, *Trouble dans le genre* (2005 [1990]) : distinguer le genre comme culture du sexe comme nature contribue à renforcer l'idée du sexe comme nature (idée d'un sexe biologique donné, « déjà là » sans aucune intervention sociale)
- Or le sexe biologique n'est pas « déjà là », il est travaillé par le social
 - Évolution historique dans les façons de concevoir le sexe anatomique
 - Pluralité des critères médicaux de détermination du sexe
 - Comment le genre construit le sexe: le cas de l'intersexuation

La dichotomie sexuée comme construction sociale

- Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe* (1992): évolution des représentations des organes génitaux en Occident, d'un continuum à l'idée d'une différence incommensurable
 - De l'Antiquité au XVIIème siècle: « modèle unisexe » dans lequel les organes génitaux masculins et féminins sont les deux pôles d'un continuum à une dimension
 - À partir du XVIIIème, « modèle des deux sexes » pensés comme radicalement distincts

La dichotomie sexuée comme construction sociale

Pluralité des critères médicaux de détermination du sexe:

- Organes génitaux externes (pénis, scrotum / clitoris, lèvres)
- Organes génitaux internes (vésicules, prostate / vagin, utérus)
- Gonades (testicules / ovaires)
- Caractéristiques sexuelles secondaires (pomme d'Adam, voix grave / seins, règles)
- Chromosomes (XY / XX)
- Hormones (testostérone / œstrogène et progestérone)

La dichotomie sexuée comme construction sociale

Comment le genre construit le sexe: le traitement social de l'intersexuation comme révélateur (Fausto-Sterling, 2012 [2000])

- Intersexuation (ou variation du développement sexuel) = fait de disposer de caractéristiques de sexe jugées ambiguës, ne permettant pas un classement simple mâle/femelle
- Estimation: 1% des individus

La dichotomie sexuée comme construction sociale

- Travail sur document 2.2

Vidéo de Pidgeon « Hi, I'm intersex ! » (2016)

<https://www.youtube.com/watch?v=W9q7ic533Vk&t>

- A quel sexe a été assigné Pidgeon à la naissance? Quand et pourquoi cette assignation a-t-elle été remise en cause? Avec quelles conséquences?
- Pourquoi pensez-vous que Pidgeon diffuse une vidéo sur ce sujet? Dans quelle démarche s'inscrit cette initiative?

La dichotomie sexuée comme construction sociale

Comment le genre construit le sexe: le traitement social de l'intersexuation comme révélateur (Fausto-Sterling, 2012 [2000])

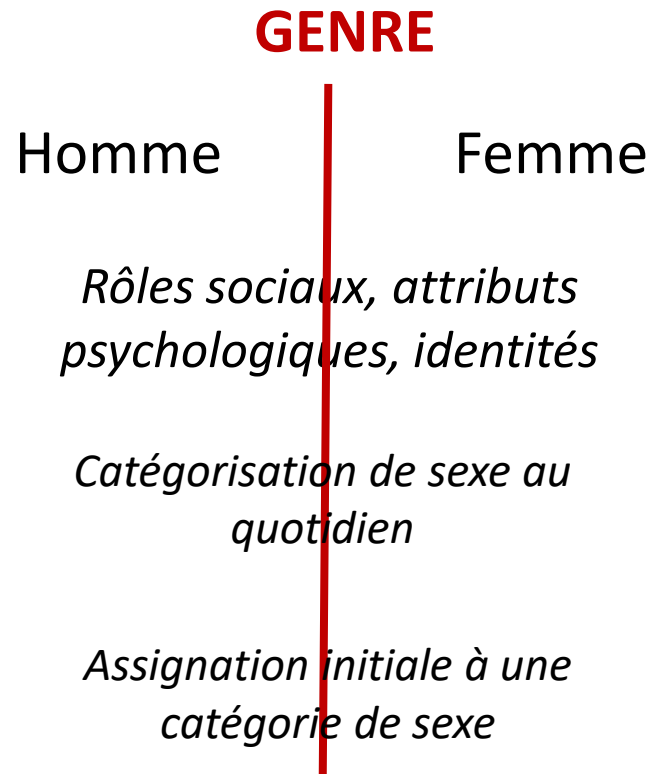
- L'intersexuation reste médicalement perçue comme une anomalie à corriger → chirurgie de réassignation sexuelle chez de très jeunes enfants
- Ce que révèle cette pratique:
 - Un cas où le genre construit le sexe de manière très littérale
 - Impossibilité de penser en dehors de la binarité (pas de troisième catégorie ou de « hors-catégorie »)
 - Vision essentialiste de la catégorie de sexe : il s'agit de déterminer le « vrai » sexe de l'enfant
 - Poids des normes de genre dans cette évaluation: ex on prend en compte les capacités reproductives pour une réassignation F, la taille du pénis pour une réassignation M

La dichotomie sexuée comme construction sociale

« [...] le genre à son tour crée le sexe anatomique dans le sens que cette partition hiérarchique de l'humanité en deux transforme en distinction pertinente pour la pratique sociale une différence anatomique en elle-même dépourvue d'implications sociales ; [...] la pratique sociale et elle seule transforme en catégorie de pensée un fait physique en lui-même dépourvu de sens comme tous les faits physiques »
(Delphy, 2001, p. 231)

La dichotomie sexuée comme construction sociale

Conséquence de ces analyses: déplacement du regard « des parties divisées vers le principe de partition » (Delphy, 2001, p. 247)



La catégorisation de sexe au quotidien

- Catégorisation de sexe = l'assignation des individus à une catégorie de sexe dans les interactions quotidiennes (West et Zimmerman, 2009)
- Un « cadre primaire » d'organisation des relations sociales (Ridgeway, 2011)
 - Difficulté sociale à échanger, parler de/avec une personne que l'on ne peut catégoriser selon la catégorie de sexe: "It is striking that people find it almost impossible to relate to a person that they cannot classify as male or female" (Ridgeway, 2011, p.32)
 - Gêne ressentie/exprimée quand on réalise s'être « trompé.e » sur la catégorie de sexe d'une personne

La catégorisation de sexe au quotidien

Ce que révèlent ces difficultés/gêne: conviction socialement partagée que nous sommes « essentiellement, originellement, en tout premier lieu, soit « homme », soit « femme »; nous l'avons toujours été, nous le serons toujours, une fois pour toutes et en dernière analyse » (Garfinkel, cité par West et Zimmerman, 2009, p.43)

Catégorisation de sexe et identités trans

- Utilité de la distinction sexe/catégorisation de sexe/ accomplissement du genre (West et Zimmerman, 2009) pour rendre compte des identités et expériences transgenre
 - Personnes trans = « des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance et entreprennent d'en changer » (Beaubatie, 2016, p.641)
- Décalage entre la catégorie de sexe à laquelle on s'identifie et le sexe qui nous a été assigné à la naissance
- Que s'agit-il de changer?
- La catégorisation de sexe par les autres
 - Parfois mais non nécessairement, modification de certains marqueurs corporels/biologiques du sexe: prise d'hormone, chirurgie

Catégorisation de sexe et identités trans

- La distinction sexe/genre dans le paradigme médical de la « transsexualité »
 - Idée de « transsexualité » ou « transsexualisme » = diagnostic médical (→ pathologisation)
 - Transsexualité pensée comme une discordance entre identité vécue et réalité corporelle
 - Opération de réassignation pensée comme une correction permettant un réalignement de l'identité de genre avec le sexe biologique
 - Une perspective qui maintient la binarité de genre et l'idée du caractère déterminant des marqueurs corporels des catégories de sexe

Catégorisation de sexe et identités trans

- **Mouvement transgenre:**
 - Remise en question de la binarité de genre, à côté des aspirations au changement d'un sexe à l'autre (identification comme « non-binaire »)
 - « Changer de sexe » ne signifie pas forcément changer les marqueurs corporels/biologiques du sexe → remise en question des caractéristiques anatomiques/biologiques comme déterminant en dernier ressort de la catégorisation de sexe

Catégorisation de sexe et identités trans

- Mouvement transgenre:
 - Limite possible de cette critique = risque d'une nouvelle forme de normativité imposée aux personnes qui s'auto-identifient comme transsexuelles, se reconnaissent dans la binarité de genre et/ou souhaitent des modifications corporelles
 - Enjeu essentiel soulevé par ces débats = à qui appartient la catégorisation de sexe? Qui en est l'arbitre?

Catégorisation de sexe et identités trans

→ A qui appartient la catégorisation de sexe? Qui décide du changement et de ses modalités?

→ L'identification individuelle doit composer avec deux institutions majeure :

→ Médecine

→ Justice

Catégorisation de sexe et identités trans

Médecine:

- Longue histoire de pathologisation/psychiatisation de la « transsexualité » ou du « transsexualisme »
- Définition des conditions d'accès aux interventions médicales (prise d'hormones, chirurgie)
- Arbitrage sur des cas individuels
- Des mouvements transgenres prônent la démedicalisation des transitions et l'autodétermination
- La médicalisation comme ressource? Le diagnostic permet l'accès aux interventions médicales, facilite leur prise en charge (Butler, 2004; Beaubatie, 2016)

Catégorisation de sexe et identités trans

Justice:

- Enjeu = inscription de la mention de sexe à l'état-civil
- Principe d'indisponibilité de l'état des personnes → un individu ne peut changer de catégorie de sexe à l'état civil selon sa propre volonté
- En France: changement impossible jusqu'en 1992, soumis à des conditions médicales jusqu'en 2016

**2016 - Loi de modernisation de la justice du XXIème siècle, article 56 –
« De la modification de la mention du sexe à l'état civil »**

« Art. 61-5.-Toute personne majeure ou mineure émancipée qui démontre par une réunion suffisante de faits que la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil ne correspond pas à celui dans lequel elle se présente et dans lequel elle est connue peut en obtenir la modification.

« Les principaux de ces faits, dont la preuve peut être rapportée par tous moyens, peuvent être :

« 1° Qu'elle se présente publiquement comme appartenant au sexe revendiqué ;

« 2° Qu'elle est connue sous le sexe revendiqué de son entourage familial, amical ou professionnel ;

« 3° Qu'elle a obtenu le changement de son prénom afin qu'il corresponde au sexe revendiqué » ;

(...) « Le fait de ne pas avoir subi des traitements médicaux, une opération chirurgicale ou une stérilisation ne peut motiver le refus de faire droit à la demande ».

Bilan : Le genre comme construction sociale, démarche sociologique et changement social

- Dénaturalisation et désessentialisation par le recours à la comparaison et à l'histoire
- Etude de la sanction de la déviance comme révélatrice de la norme
- Retournement du stigmatisme par les personnes intersexes et trans → vers une évolution de la norme elle-même?

Quelques remarques sur le constructivisme

Pour la sociologie, dire que les catégories de sexe sont socialement construites, est-ce dire:

- Qu'elles sont fluides? NON (votre bureau aussi est construit)
- Qu'elles n'existent pas? NON (elles ont une existence sociale avec des effets très forts)
- Qu'il faut s'en débarrasser? NON (la sociologie n'a pas à se prononcer sur ce plan normatif)
- Que la sociologie ne devrait plus utiliser les catégories « hommes » et « femmes » (dans les enquêtes quantitatives par exemple)? NON (mais elle peut complexifier ses catégories, voir par ex. Westbrook et Saperstein, 2015)
- Que les différences entre hommes et femmes relèvent uniquement de la culture et pas du tout de facteurs biologiques? NON

Quelques remarques sur le constructivisme

Dépasser l'opposition nature/culture

- Une opposition historiquement et socialement située (Descola, 2005)
- Une opposition remise en cause par les évolutions scientifiques des 20 dernières années (mise en évidence des interactions biologie/société)

Quelques remarques sur le constructivisme

Dépasser l'opposition nature/culture

Les termes du débat: opposition classique entre naturalisme et culturalisme (Wade et Ferree, 2015, p.50 et suiv.):

- Naturalisme : nos comportements sont déterminés par la biologie indépendamment de l'environnement
- Culturalisme : nos comportements sont entièrement déterminés par la culture et la socialisation, qui opèrent sur une sorte de « table rase »

Quelques remarques sur le constructivisme

Dépasser l'opposition nature/culture

Une opposition à dépasser:

- Nous faisons l'expérience du monde social à partir de nos corps, qui sont (aussi) un produit biologique
- Nous interagissons avec l'environnement dès notre conception; l'humain n'existe pas hors de la société
- Biologie et culture/environnement interagissent

Quelques remarques sur le constructivisme

Dépasser l'opposition nature/culture

Biologie et culture/environnement interagissent:

- Interactions gènes/environnement : le génotype ne détermine pas unilatéralement le phénotype, l'environnement affecte l'expression des gènes (objet de l'épigénétique)
- Interactions hormones/environnement: les hormones influencent notre comportement, mais nos actions/interactions/environnement affectent aussi notre production hormonale (boucle de rétroaction hormonale)
- Plasticité du cerveau : les neurosciences montrent comment le cerveau se modifie sous l'effet de nos comportements.

Bibliographie

BEAUBATIE E., 2016, « Psychiatres normatifs vs. trans' subversifs? Controverse autour des parcours de changement de sexe », *Raisons politiques*, 62, p. 131-142.

BEAUBATIE E., 2016, « Trans' », dans RENNES J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, p. 640-648.

Bereni, Laure, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, and Anne Revillard. 2012. *Introduction Aux Études Sur Le Genre*. Bruxelles: De Boeck/Ouvertures politiques.

BUTLER J., 2005 [1990], *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.

Butler, Judith. 2004. *Undoing Gender*. New York: Routledge.

DELPHY C., 2001, *L'Ennemi principal, t.2. Penser le genre*, Paris, Syllepse.

DESCOLA P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

FASSIN E., 2008, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, 187-188, p. 375-392.

LAQUEUR T., 1992, *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard.

OAKLEY A., 1972, *Sex, gender and society*, London, Maurice Temple Smith Ltd.

Ridgeway, Cecilia. 2011. *Framed by Gender. How Gender Inequality Persists in the Modern World*. Oxford: Oxford University Press.

WADE L., FERREE M.M., 2015, *Gender. Ideas, interactions, institutions*, New York, Norton.

West, Candace and Don Zimmerman. 2009. "Faire Le Genre." *Nouvelles Questions Féministes* 28(3):34–61.

WESTBROOK L., SAPERSTEIN A., 2015, « New Categories Are Not Enough: Rethinking the Measurement of Sex and Gender in Social Surveys », *Gender & Society*, 29, 4, p. 534-560.